

MAESA : MISE EN OEUVRE DU RETRAIT OBLIGATOIRE

Levallois-Perret, le 7 décembre 2011

A l'issue de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions Maesa (« l'OPAS ») déposée le 14 octobre 2011 au prix unitaire de 13 euros et aux termes de l'avis de résultat publié par l'AMF le 5 décembre 2011 (Décision et Information AMF n°211C2184 du 5 décembre 2011), F&B Group détient 2.959.471 actions Maesa représentant autant de droits de vote, soit 96,16 % du capital et des droits de vote de la société (1).

Conformément à son intention exprimée lors de l'OPAS, F&B Group a décidé, sur le fondement de l'article L 433-4 III du Code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), de procéder à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire sur les actions Maesa, moyennant une indemnisation de 13 euros, nette de tous frais, par action.

Le retrait obligatoire interviendra le 9 décembre 2011 et concernera 99.912 actions Maesa, représentant 3,25% du capital et des droits de vote de la société. Lesdites actions seront transférées (et ce quel que soit le pays de résidence de leur porteur) le 9 décembre 2011 à F&B Group moyennant une indemnisation de leurs propriétaires.

Le même jour, les actions Maesa seront radiées du marché Alternext d'Euronext Paris. Le montant de l'indemnisation sera déposé au plus tard à cette date par F&B Group sur un compte ouvert à cet effet au nom de CM-CIC Securities (Affilié 025) 6 avenue de Provence 75441 Paris cedex 09, centralisateur des opérations d'indemnisation, auprès duquel les intermédiaires financiers teneurs de compte devront demander l'indemnisation correspondant aux avoirs de leurs clients.

Les fonds correspondant à l'indemnisation des actions Maesa qui n'auront pas été réclamés par les établissements dépositaires pour le compte des ayants droit, seront conservés chez CM-CIC Securities pendant 10 ans à compter de la date de mise en œuvre du retrait obligatoire et versés à la Caisse des Dépôts et Consignations à l'expiration de ce délai. Ces fonds pourront être réclamés à tout moment par les ayants droit sous réserve de la prescription trentenaire au profit de l'Etat.

Les dirigeants fondateurs de Maesa remercient leurs actionnaires de les avoir accompagnés tout au long de leur parcours boursier, y compris au cours de cette ultime opération qui marque le début d'une nouvelle histoire pour le Groupe.

(1) Sur la base d'un capital composé de 3.077.593 actions et 3.077.800 droits de vote théoriques.

F&B Group : société détenue par les Associés Fondateurs et des Cadres Dirigeants de Maesa, accompagnés par Edmond de Rothschild Investment Partners.

La note d'information de F&B Group (visa AMF n°11-499) et la note en réponse de Maesa (visa AMF n°11-500), les documents relatifs aux « autres informations » et les communiqués de mise à disposition sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site Internet de Maesa (www.maesa.com). Ils sont mis gratuitement à disposition du public au siège de Maesa : 15 rue Pasteur 92300 Levallois Perret

A propos du groupe Maesa

Maesa est le groupe le plus dynamique et créatif dans le domaine de la beauté sur mesure. Avec une présence à Paris, New York, Los Angeles et Dongguan, Maesa sert ses clients au travers de ses 3 divisions :



Design, création et fabrication sur-mesure de packaging et objets promotionnels pour les marques de beauté.



Création et fabrication sur-mesure de gammes de parfums et produits cosmétiques pour les enseignes de distribution.



Création et fabrication sur-mesure de gammes de produits parfumés pour la maison et produits de senteur pour les enseignes de distribution et les constructeurs automobiles.

Les 3 divisions conçoivent des produits sur mesure pour les marques de beauté et les enseignes de distribution. Le groupe s'appuie sur un vaste réseau d'usines à travers le monde ainsi que sur son propre studio de création pour apporter innovation créative et gestion clé en mains de la fabrication à ses clients.

www.maesa.com

Contacts

Calyptus
MAESA

Mathieu Calleux
Sophie Thiolas

01 53 65 37 91
01 41 05 55 55

mathieu.calleux@calyptus.net
sophie.thiolas@maesa.com